

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration à J. & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE :— Avis— ACTES OFFICIELS : Nomination de commissaire d'école.— Erection et délimitation de municipalités scolaires.— Conférence d'instituteurs.— **PÉDAGOGIE :**— Compte rendu de la distribution des prix aux élèves-instituteurs de l'école normale, le vingt courant, au vieux Château Saint-Louis.— Liste des prix et des diplômes.— Compte rendu de la séance de fin d'année des élèves-institutrices au monastère des dames Ursulines.— Liste des prix, des diplômes, &c.— Bibliographie.— Le Code de l'Instruction publique— Les nouvelles frontières— (Suite.)— Une catastrophe— Pensées— Annonces.

AVIS.

Le prochain numéro de *l'Enseignement primaire* ne paraîtra, qu'après les vacances, c'est-à-dire le premier de septembre.

Actes officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 9 mai courant (1889), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Comté d'Arthabaska, Saint-Christophe. — M. Rémi Bergeron, fils, en remplacement de M. Ferdinand Brisson, qui a quitté la municipalité.

Comté de Bellechasse, Saint-Michel (village). — M. Adélar Santerre, pilote, en remplacement de Raymond Baquet, qui a quitté la municipalité.

Comté de Drummond, Drummondville. — M. Joseph E. Girouard, N. P., en remplacement de M. Pierre Nérée Dorion, décédé.

Le Canada-Français

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 4 juin courant (1889), de nommer le Révd. M. William Duckett, Ptre., membre du bureau d'examineurs catholiques de Montréal, en remplacement du Révd. M. William Leclerc, Ptre.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 mai dernier (1889), de nommer le Révd. M. Donat Eusèbe Delage, membre du bureau d'examineurs de Bonaventure, section catholique, en remplacement du Révd. M. David LeBel qui a quitté les limites du comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 mai dernier (1889), de nommer le Révd. M. Charles Ernest Trudel, membre du bureau d'examineurs de Bonaventure, section catholique, en remplacement du Révd. M. Théodule Smith, qui a donné sa démission.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 mai dernier (1889), de nommer MM. Narcisse G. Tremblay et John Hamilton, commissaires d'écoles pour la municipalité de "Grand Pabos," dans le comté de Gaspé, en remplacement de G. N. Tremblay et Robert Maugier, dont le terme d'office est expiré.

Quatre-vingt-seizième conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'école normale Laval, tenue le 25 mai 1889.

PRÉSENTS : — M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'école normale Laval ; M. l'abbé A. Caron, assistant principal ; M. J. Létourneau, président de l'association ; MM. F.-X. Toussaint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, J. Ahern, D. Frève, C. Lefèvre, G. Gagnon, professeurs à l'école normale Laval ; MM. B. Lippens, G. Vien, inspecteurs d'écoles ; MM. Pagé, P. Provençal, J. Aubé, Z. Dubeau, T. Simard, G. Gauthier, S. Giguère, A. J. Fortin, Guay, Paradis, Roy, O. Thibault, A. Guay, C.-J. Magnan, MM. les abbés Roy et Lavoie, ecclésiastiques, et MM. les élèves-maîtres de l'école normale.

M. J. Létourneau, président, ouvre la séance et présente le livre de M. C. J. Magnan à l'association. Ce volume est intitulé : L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, *Questions Diverses*.

Le président communique ensuite une lettre de l'honorable surintendant de l'Instruction publique de Québec, soumettant aux membres de la conférence une communication de l'honorable surintendant de l'Éducation d'Ontario, à l'occasion d'un grand congrès pédagogique que les membres de l'*association d'Éducation Nationale* des États-Unis tiendront à Toronto en 1890. Il donne aussi lecture de la circulaire de M. James H. Caulfield, secrétaire de la *National Education Association*, circulaire adressée à l'honorable G.-W. Ross, ministre de l'Éducation à Ontario, et de la lettre de ce dernier à l'honorable G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

M. J.-B. Cloutier dit qu'il est de la plus haute importance que les membres de cette association se rendent à l'invitation qui leur est faite d'assister à cette grande assise pédagogique où seront réunis les sommités du corps enseignant des États-Unis et à peu près tous les instituteurs de la province d'Ontario. Un compte rendu succinct et exact de toutes les questions qui seront traitées et débattues

à ces intéressantes réunions, mettra nos instituteurs au courant des nombreux progrès qui s'opèrent en fait d'Instruction publique dans la république voisine et dans la province-sœur. En conséquence, il propose, secondé par M. l'inspecteur Vien, et il est résolu :

“ Que cette association applaudit de tout cœur à l'heureuse idée qu'ont eue nos confrères des États-Unis de choisir notre pays pour y tenir des réunions d'une aussi grande importance, et que, pour tenir ses membres au courant des nombreuses et intéressantes questions qui y seront débattues, un délégué, chargé d'y prendre part, soit nommé à la conférence de mai prochain, lequel devra publier son rapport dans l'*Enseignement Primaire*. ”

On procède ensuite aux élections annuelles, dont le résultat est comme suit :

Président : M. B. Pelletier

Vice-Président : M. J. Ahern

Secrétaire : M. C.-J. Magnan, réélu

Trésorier : M. J. Létourneau

Membres du comité de régie : MM. Frs. Pagé et T. Simard sont nommés à la place de MM. O'Ryan et B. Pelletier ; les anciens membres de ce comité sont continués dans leurs fonctions.

Le procès verbal de la réunion de janvier dernier est lu et adopté.

M. Ahern, invité à rendre compte de la mission que l'association lui avait confiée, conjointement avec M. Magnan, au sujet d'une demande d'argent pour rembourser les frais de voyage aux instituteurs qui se rendent aux conférences pédagogiques, dit qu'il a soumis cette excellente idée à l'association des instituteurs de Montréal. M. Demers lui a fait réponse que les instituteurs protestants jouissent de ce privilège depuis longtemps. Un octroi, recommandé par le comité protestant de l'Instruction publique, est voté chaque année par la Législature pour indemniser les instituteurs qui se rendent aux conférences pédagogiques.

Il est alors proposé et résolu : “ Que MM. Ahern et Magnan soient autorisés à s'adresser

au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour que ce dernier recommande au gouvernement de Québec de voter chaque année une somme de \$200, dont une moitié sera déposée entre les mains du Principal de l'école normale Laval, et l'autre entre celles du Principal de l'école normale J.-C. ; que MM. les Principaux auront le pouvoir de rembourser, à même cette somme, les frais de voyage aux instituteurs qui se rendront aux conférences pédagogiques de Québec et de Montréal ; attendu que les instituteurs protestants de notre province sont favorisés d'une somme d'argent mise à leur disposition pour payer leurs frais de voyage qui ont rapport aux réunions d'instituteurs ; qu'en France, en Belgique et en Suisse, les instituteurs se rendent aux conférences pédagogiques aux frais de l'Etat ; cette Association a tout lieu de croire que les instituteurs Canadiens-français, et catholiques d'autres nationalités, seront mis sur un pied d'égalité vis-à-vis de leurs confrères protestants, Français, Belges et Suisses."

Les membres de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier de Montréal sont priés de s'unir à ceux de Québec pour obtenir l'aide pécuniaire ci-haut mentionnée.

Ont parlé sur cette question : MM. Toussaint, Lacasse, Ahern, Cloutier, Magnan j M. l'abbé Rouleau, Principal de l'école normale, a couronné ce débat intéressant par quelques remarques marquées au coin du bon sens et de la sagesse.

Suivant l'ordre du jour, M. Magnan donne une conférence sur *Les nouvelles frontières de la province de Québec*.

M. Toussaint félicite le conférencier et profite de la circonstance pour faire une courte dissertation historico-géographique.

M. l'inspecteur Lippens félicite à son tour M. Magnan, mais dit ne point partager sa manière de voir quant au groupement des Canadiens-français dans la province de Québec à l'exclusion des autres provinces de la Confédération. M. Lippens parle longuement et fait des remarques très pratiques. M.

Magnan réplique à l'attaque loyale et délicate de M. Lippens.

M. J.-B. Cloutier donne ensuite une gentille et intéressante causerie sur l'*hygiène*. Chacun sait que l'enseignement de cette branche de première importance est maintenant obligatoire dans les écoles de la province. Le rédacteur de l'*Enseignement primaire* fait un chaleureux appel aux membres de l'association pour propager chez notre population rurale des connaissances hygiéniques. Il parle aussi de la construction des écoles. En notre Province les maisons d'écoles sont généralement basses, étroites et partant très malsaines. Il est temps que les autorités s'occupent d'une manière active de l'architecture de nos édifices scolaires. Dès 1878, le gouvernement de France dépensait 3,560,000 francs pour la reconstruction des écoles primaires. En terminant, M. Cloutier paye un tribut d'éloge aux traités d'hygiène des Drs. Lachapelle et Desroches.

Avant la clôture de la séance MM. J.-B. Cloutier et B. Lippens s'inscrivent comme conférenciers pour la réunion du dernier samedi de janvier 1890.

Les deux sujets suivants : *De l'importance d'enseigner la tenue des livres dans les écoles de la campagne et de l'hygiène à l'école* sont conservés sur l'ordre du jour.

En somme, la conférence du 25 mai 1889 a été des plus intéressantes ; assistance relativement nombreuse, débats animés et réception tout à fait cordiale par M. le Principal de l'école normale Laval, qui a su se concilier tous les membres du corps enseignant de sa circonscription.

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire.

—o—o—o—

FETE SCOLAIRE

Le vingt du courant, a eu lieu au Vieux-Château St. Louis, la distribution des prix et la collation des diplômes et médailles aux élèves-instituteurs de l'école normale Laval.

Comme par le passé, il y avait salle comble. Il est regrettable que cette populaire institution ne puisse pas disposer d'une salle plus vaste pour recevoir tout le public avide d'être témoin des succès remportés par les jeunes gens qui se destinent à la carrière d'instituteurs.

La séance a été présidée par l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique.

Entre autres membres du clergé, on remarquait Mgr Têtu, MM. les chapelains du Bon Pasteur et des Sœurs de la Charité; MM. les abbés R. Casgrain, C. O. Gagnon, de l'Archevêché, Bouffard, vicaire du faubourg St-Jean et G. Lemieux, du Séminaire de Québec, et le R. P. Héroux.

Au nombre des laïques, on remarquait dans l'assistance, l'honorable P. Garneau, l'honorable M. Flynn, M. H. J. J. B. Chouinard, M. P., les représentants de la presse, etc., etc.

Il suffit de reproduire le programme suivant, et de dire qu'il a été rempli d'une manière presque parfaite pour convaincre nos lecteurs que la soirée a été des plus intéressantes :

Distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs de l'École Normale-Laval.

PROGRAMME

1. Victoria (duo de piano)..... SCHULOFF
MM. E. COTÉ et ARTH. DUGAL
2. Jour de fête (chœur)..... FLANIGOR
3. Le chat et la lunette..... FLORIAN
M. THOMAS FOURNIER
4. Distribution de prix.
5. Mieux que ça..... ***
M. J. W. FARRIER
6. Les noces de Jeannette..... MASSÉ
M. P. GARRIGUE
7. Distribution de prix.
8. Sonate pathétique (piano)..... BEETHOVEN
M. A. CARRIER
9. Tuning the Grindstone..... FRANKLIN
M. THOMAS FOURNIER
10. Vénise (chœur)..... DENEVVE
11. Les catacombes de Rome..... DELILLE
M. PATRICE BLAIS
12. Distribution de prix.
13. Polka de concert..... BARTHETT
M. E. BOURGET

14. Anger and Enumeration..... ***
M. PATRICE BLAIS
15. Une lettre à la bonne Vierge.
M. O. PAGÉ
16. Le loup et l'agneau (chant comique) LUTHIER
M. P. GARRIGUE
17. La Traviata de Verdi (duo de piano)..... BEYNER
MM. ARTH. DUGAL et E. COTÉ
18. Diplômes et Médailles.
19. Chant national (chœur)..... LAVALLÉE
20. Remerciement..... M. P. BLAIS
God Save the Queen.

Pour bien juger d'une séance telle que celle que nous avons à apprécier, il faut faire la part des circonstances, et tenir compte des difficultés qu'il faut vaincre pour rendre des jeunes gens, élevés à la campagne, et n'ayant pas la moindre notion des délicatesses et des nuances diverses qu'exige l'interprétation d'un morceau littéraire, capables de se présenter en public et de remporter quelque succès. Pour obtenir ce résultat il faut un travail plus qu'ordinaire. Bien, ces difficultés ont été vaincues et les élèves ont rendu avec âme et sentiment les morceaux qui leur ont été confiés, et cela, à la satisfaction de tout le monde.

M. Paul Garrigue a rendu : *Les Noces de Jeannette* et le *Loup et l'Agneau* avec un naturel et un comique qui ont enlevé l'auditoire. Bien que la séance, commencée à 7½ heures, ne se soit terminée qu'à 10 heures, il semblait à tout le monde qu'elle ne faisait que de commencer.

Distribution des prix aux élèves-instituteurs de l'École normale Laval, 20 juin 1889

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE

EXCELLENCE :—1er prix, Prudent Vallée ; 2e prix, Joseph Dubé ; 1er acc., Charles Plamondon ; 2e acc., Thomas Fournier ; 3e acc., Joseph Gilbert.

INSTRUCTION RELIGIEUSE :—1er prix, Charles Plamondon ; 2e prix, Joseph Deschesnes ;

1er acc., Louis Chénard ; 2e acc., J. H. Tremblay.

MÉTHODOLOGIE :—1er prix, Alphonse Auger ; 2e prix, Charles Plamondon ; 1er acc., Philéas Gastonguay ; 2e acc., J. H. Tremblay.

PÉDAGOGIE PRATIQUE :—1er prix, Joseph Bégin ; 2e prix, Arthur Gariépy ; 1er acc., Alphonse Auger ; 2e acc., Joseph-Alphonse Gilbert.

DICTÉE FRANÇAISE :—1er prix, Joseph Dubé ; 2e prix, Prudent Vallée ; 1er acc., Thomas Fournier ; 2e acc., Stanislas Gaudreau.

ANALYSE GRAMMATICALE :—1er prix, Joseph Herménégilde Tremblay ; 2e prix, Charles Plamondon et Honoré Morisset ; 1er acc., Prudent Vallée et Arthur Gariépy ; 2e acc., Joseph Dubé.

HISTOIRE SAINTE :—1er prix, Thomas Fournier ; 2e prix, Charles Plamondon ; 1er acc., Stanislas Gaudreau ; 2e acc., Joseph Dubé.

HISTOIRE DU CANADA :—1er prix, Alphonse Auger ; 2e prix, Prudent Vallée et Joseph Dubé ; 1er acc., Charles Plamondon ; 2e acc., Thomas Fournier.

CALCUL MENTAL :—1er prix, Prudent Vallée ; 2e prix, Arthur Gariépy ; 1er acc., Alphonse Gilbert ; 2e acc., Stanislas Gaudreau.

ARITHMÉTIQUE :—1er prix, Prudent Vallée ; 2e prix, Charles Plamondon ; 1er acc., Alphonse Gilbert ; 2e acc., Stanislas Gaudreau.

TENUE DES LIVRES :—1er prix, Alphonse Gilbert ; 2e prix, Philéas Gastonguay ; 1er acc., Prudent Vallée ; 2e acc., Joseph Dubé.

GÉOGRAPHIE :—1er prix, Prudent Vallée ; 2e prix, Thomas Fournier ; 1er acc., Joseph Bégin ; 2e acc., Louis-Philippe Chénard.

PHYSIQUE :—1er prix, Prudent Vallée ; 2e prix, Joseph Dubé et Chs. Plamondon ; 1er acc., Eugène Larochelle ; 2e acc., Alphonse Gilbert.

AGRICULTURE :—1er prix, Joseph Dubé ; 2e prix, Alexandre Demeules et Alph. Auger ; 1er acc., Thomas Fournier ; 2e acc., Ernest Marié.

CALLIGRAPHIE :—1er prix, Prudent Vallée et Joseph Dubé ; 2e prix, Arthur Gariépy ; 1er acc., Stanislas Gaudreau ; 2e acc., Thomas Fournier et Alph. Gilbert.

LECTURE A HAUTE VOIX :—1er prix, Arthur Demeules ; 2e prix, Alexandre Demeules ; 1er acc., Charles Plamondon ; 2e acc., Alph. Auger.

PROGRÈS REMARQUABLES : Prix, Chs. Plamondon,

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE

EXCELLENCE :—1er prix, Jean Gauthier ; 2e prix, Charles Pelletier ; 1er acc., Albert Filion ; 2e acc., Joseph Pelletier ; 3e acc., Charles-Ed. Boivin.

INSTRUCTION RELIGIEUSE :—1er prix, Eudore Gobeil ; 2e prix, Charles Pelletier ; 1er acc., Jean Tremblay ; 2e acc., Louis Gagnon.

MÉTHODOLOGIE :—1er prix, Chs. Pelletier et Pierre Gauthier ; 2e prix, Joseph Pelletier et Albert Filion ; 1er acc., Charles Gariépy ; 2e acc., Charles-Ed. Boivin.

PÉDAGOGIE PRATIQUE :—1er prix, Charles Pelletier ; 2e prix, Jean Gauthier ; 1er acc., Joseph Pelletier ; 2e acc., Adélarde Laflamme.

DICTÉE FRANÇAISE :—1er prix, Jean Gauthier ; 2e prix, Delphis Trudel ; 1er acc., Joseph Pelletier ; 2e acc., Louis Gagnon.

ANALYSE GRAMMATICALE :—1er prix, Jean Gauthier ; 2e prix, Joseph Pelletier et Albert Filion ; 1er acc., Chs. Pelletier et Delphis Trudel ; 2e acc., Pierre Gagnon.

ANALYSE LOGIQUE :—1er prix, Albert Filion ; 2e prix, Charles Pelletier ; 1er acc., Charles Ed. Boivin ; 2e acc., Roméo Guimont.

LITTÉRATURE :—1er prix, Jean Gauthier ; 2e prix, Charles Pelletier ; 1er acc., Albert Filion ; 2e acc., Joseph Pelletier et Delphis Trudel.

GÉOGRAPHIE :—1er prix, Chs.-Ed. Boivin ; 2e prix, Charles Pelletier ; 1er acc., Jean Gauthier ; 2e acc., David Bastien.

HISTOIRE DE FRANCE :—1er prix, Charles Pelletier ; 2e prix, Eudore Gobeil ; 1er acc., Jean Gauthier ; 2e acc., Jean Tremblay.

HISTOIRE D'ANGLETERRE :—1er prix, Pierre Gagnon et Chs. Pelletier ; 2e prix, Albert Filion ; 1er acc., Jean Gauthier ; 2e acc., Eudore Gobeil.

ARITHMÉTIQUE :—1er prix, Charles Ed. Boivin ; 2e prix, Charles Gariépy ; 1er acc., Edmond Potvin ; 2e acc., Eudore Gobeil.

TENUE DES LIVRES :—1er prix, Charles-Ed. Boivin ; 2e prix, Roméo Guimont ; 1er acc., Jean Gauthier ; 2e acc., Albert Filion.

ALGÈBRE :—1er prix, Charles-Ed. Boivin ; 2e prix, Jean Gauthier ; 1er acc., Louis Gagnon ; 2e acc., Albert Filion et Jos. Pelletier.

GÉOMÉTRIE :—1er prix, Charles Pelletier ; 2e prix, Delphis Trudel ; 1er acc., Jean Gauthier ; 2e acc., Charles-Ed. Boivin.

ASTRONOMIE :—1er prix, Jean Gauthier ; 2e prix, Charles Pelletier et Delphis Trudel ; 1er acc., Albert Filion ; 2e acc., Pierre Gagnon.

PHYSIQUE :—1er prix, Charles Pelletier ; 2e prix, Roméo Guimont ; 1er acc., Jean Gauthier ; 2e acc., Charles Gariépy.

CHIMIE :—1er prix, Charles Pelletier et Roméo Guimont ; 2e prix, Jean Gauthier ; 1er acc., Charles Gariépy ; 2e acc., Jean Tremblay.

CALLIGRAPHIE :— 1er prix, Charles-Ed. Boivin ; 2e prix, Delphis Trudel ; 1er acc., Louis Gagnon ; 2e acc., Jean Gauthier.

LECTURE A HAUTE VOIX :— 1er prix, Omer Pagé ; 2e prix, Chs. Pelletier et Chs. Gariépy ; 1er acc., Joseph Pelletier ; 2e acc., Jean Gauthier.

ÉLÈVES DE 1^{re} ET DE 2^e ANNÉE RÉUNIS

Première classe anglaise

DICTÉE ANGLAISE :—1er prix, Jean Gauthier ; 2e prix, Prudent Vallée ; 1er acc., Thomas Fournier ; 2e acc., Edmond Warren.

TRADUCTION ANGLAISE :—1er prix, Thomas Fournier ; 2e prix, Jean Gauthier ; 1er acc., Prudent Vallée, 2e acc., Stanislas Gaudreau.

COMPOSITION :—1er prix, Jean Gauthier ; 2e prix, Thomas Fournier ; 1er acc., Charles Ed. Boivin ; 2e acc., Edmond Warren.

LECTURE ANGLAISE :— 1er prix, Thomas Fournier ; 2e prix, Prudent Vallée ; 1er acc., Jean Gauthier ; 2e acc., Gauvreau Belleau.

Deuxième classe anglaise

DICTÉE :—1er prix, Charles Plamondon ; 2e prix, Alphonse Gilbert ; 1er acc., Adélar Laflamme ; 2e acc., Jean Tremblay.

LECTURE ANGLAISE :—1er prix, Alph. Gilbert et Frs Brousseau ; 2e prix, Honoré Morisset ; 1er acc., Charles Plamondon ; 2e acc., Alex. Demeules et P. Gastonguay.

EXERCICE MILITAIRE :— 1er prix, Charles Gariépy et Alph. Gilbert ; 2e prix, Edmond Warren et J. Dubé ; 1er acc., Joseph Bégin et Chs. Pelletier ; 2e acc., Jean Gauthier et Pierre Deschesnes.

TÉLÉGRAPHIE :—1er prix, Edmond Potvin ; 2e prix, Chs. Pelletier ; 1er acc., Joseph Savard et Delphis Trudel ; 2e acc., Joseph Paradis et W. Farrier.

SOLFÈGE :—1er prix, Chs. Gariépy et Chs. Pelletier ; 2e prix, Alphonse Auger et P. Vallée ; 1er acc., Delphis Trudel et J. Dubé ; 2e acc., Honoré Morisset et A. Filion.

PIANO :— 1er prix, Roméo Guimont ; 2e prix, Alphonse Gilbert ; 1er acc., Prudent Vallée ; 2e acc., Honoré Morisset.

PREMIÈRE DIVISION

DESSIN LINÉAIRE ET D'APRÈS NATURE :—1er prix, Charles Warren ; 2e prix, Jos. Bégin et Odilon Huart ; 1er acc., Chs.-Ed. Boivin ; 2e acc., Georges Laplante.

DEUXIÈME DIVISION

1er prix, Arthur Desmeules ; 2e prix, Eudore Gobeil et S. Gaudreau ; 1er acc., Thomas Fournier, Joseph Dubé et Roméo Guimont.

PREMIÈRE DIVISION

DESSIN D'INTERPRÉTATION ET D'ORNEMENT :—1er prix, Albert Filion ; 2e prix, Delphis Trudel ; 1er acc., Odilon Huart ; 2e acc., Chs.-Ed. Boivin et Charles Warren.

DEUXIÈME DIVISION

BOTANIQUE :— 1er prix, Edmond Potvin ; 2e prix, Charles Plamondon ; 1er acc., Adélar Laflamme ; 2e acc., Philéas Gastonguay.

ÉLÈVES ACADÉMICIENS

OMER PAGÉ :—1er prix d'Excellence, 1er prix d'instruction religieuse, 1er prix de philosophie, 1er prix de lecture à haute voix, 2e prix de télégraphie, 2e prix de littérature, 2e prix d'histoire universelle.

JOSEPH PARADIS :—2e prix d'Excellence, 1er prix de thèmes latins, 1er prix de versions latines, 2e prix d'instruction religieuse, 2e prix de mathématiques.

PATRICE BLAIS :—2e prix de philosophie, 1er prix de littérature.

ARTHUR BARBEAU :— 1er prix d'histoire universelle, 2e prix de thèmes latins.

JOSEPH SAVARD :— 1er prix de mathématiques.

WILLIAM FARRIER :—2e prix de versions latines, 2e prix de littérature.

Liste des diplômes

D'après les nouveaux règlements du Conseil de l'Instruction publique, les diplômes portent les distinctions suivantes : *Avec grande distinction*, avec distinction, ou simplement diplôme *académique, modèle ou élémentaire*. Les lettres F. A. indiquent français et anglais, et E. ou M. Élémentaire ou modèle.

DIPLÔMES ACADÉMIQUES

Omer Pagé, avec grande distinction ; Joseph Paradis, avec grande distinction ; Patrice Blais, avec distinction ; Arthur Barbeau, Joseph Savard, J. W. Farrier, Thomas Otis.

DIPLÔMES D'ÉCOLE MODÈLE

Jean Gauthier, f. a., avec grande distinction ; Charles Pelletier, m. f., m. a., avec

grande distinction ; Albert Filion, m. f., m. a., avec grande distinction ; Ls. Joseph Pelletier, m. f., m. a., avec grande distinction ; Chs.-Ed. Boivin, m. f., m. a., avec distinction ; Ls.-Honoré Gagnon, m. f., m. a., avec distinction ; Delphis Trudel, m. f., m. a., avec distinction ; Jean Fremblay, m. f., Chs. Gariépy, m. f., Roméo Guimont, m. f., Pierre Gagnon, m. f., George Laplante, m. f., Adélarde Laflamme, m. f.

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES

Prudent Vallée, f. a., avec grande distinction ; Joseph Dubé, f. a., avec grande distinction ; Chs. Plamondon, f. a., avec grande distinction ; Thomas Fournier, f. a., avec grande distinction ; Alphonse Auger, f., avec distinction ; Joseph Gilbert, f. a., avec distinction ; J. H. Tremblay, avec distinction ; Stanislas Gaudreau, f. a., avec distinction ; L. A. Gariépy, f., avec distinction ; Ls. Philippe Chénard, f., avec distinction ; Edmond Potvin, f. ; Pierre Gauthier, f. a. ; David Bastien, f. a. ; Benjamin White, f. a. ; Warren Chs., f. a. ; P. Gastonguay, f. ; Ls. Arthur Demeules, f. ; Joseph Bégin, f. ; H. Morissette, f. a. ; Pierre Deschesnes, f. ; Alex. Demeules, f.

Le prix du prince de Galles a été mérité par M. Jean Gauthier, et le prix Stanley Preston, accordé à celui qui a fait le plus de progrès dans sa langue maternelle, a été décerné à M. Charles Plamondon. Les médailles Oimet ont été gagnées par M. Omer Pagé, pour ses progrès en lecture à haute voix, Chs. Plamondon pour l'instruction religieuse, et Edmond Warren, pour ses grands progrès en langue anglaise.

M. Patrice Blais a lu avec émotion et d'une voix pathétique l'adresse suivante :

Monsieur le Surintendant,

Mesdames et Messieurs,

Nous serions injustes et ingrats si nous vous laissions partir sans reconnaître les services que des bienfaiteurs patients et dévoués tiendraient peut-être à laisser ignorer, mais que nos cœurs n'oublieront jamais.

Sous l'œil d'hommes compétents, nous avons grandi comme le faible roseau sous les rameaux feuillus d'un chêne majestueux ; grâce à leur zèle éclairé, nous avons développé nos plus belles facultés, nous avons connu la vérité et appris à l'aimer.

Ce n'est donc pas sans un serrement de cœur que nous nous séparons de ces amis de la jeunesse. Comprenant nos aspirations,

désirant les voir réaliser, et redoutant pour nous les difficultés de la route, ils ont préparé avec intelligence et tendresse cet avenir qui s'ouvre aujourd'hui devant nous et que nous ne regardons qu'en tremblant. Jamais nous ne pourrions assez remercier ces hommes d'abnégation et de sacrifice. Si jamais (Dieu nous en garde) nous faiblissions à la tâche, c'est que nous n'aurons pas été attentifs à leurs leçons, que, pour notre malheur, nous aurons fermé l'oreille à leurs conseils, ou manqué de fidélité à nos résolutions. Nous avons eu dans cette maison l'exemple et le précepte, deux lumières qui se fortifient et se complètent. Pussions-nous nous montrer toujours dignes de nos éducateurs, et leur prouver notre reconnaissance en les faisant revivre dans les écoles que nos compatriotes voudront bien nous confier ! La tâche est difficile, elle requiert du dévouement, elle exige des sacrifices, elle ne s'accomplit pas sans périls, mais comptant sur la grâce de Dieu, nous guidant sur les modèles que nous avons eus sous les yeux, nous entrons avec courage dans la carrière si noble de l'enseignement, et nous espérons dans cet avenir qui a été préparé sous de si heureux auspices.

Nous serions excessivement heureux de voir dans cette enceinte une figure sympathique et vénérable que toute la population de Québec acclamait l'automne dernier. Sa Grandeur Monseigneur L. N. Bégin a laissé ici quelque chose de lui-même, mais en retour il a emporté avec lui une partie de nos âmes. Il a consacré quatre années de sa vie à notre formation et, surtout les finissants, nous avons pu admirer les plus belles qualités du cœur unies à cette force d'intelligence et de savoir qui fait de Sa Grandeur une des lumières de l'épiscopat canadien. Aussi les liens qui nous unissent à cet illustre évêque s'ont-ils ceux qui ne se brisent jamais.

Mesdames et Messieurs, la présence de l'élite de la société de Québec, à cette modeste distribution de prix, est loin de nous laisser insensibles. Merci pour cet encouragement distingué que vous voulez bien donner à nos humbles travaux.

Monsieur le Surintendant, la sympathie que vous accordez aux écoles normales, les services constants que vous leur rendez, la protection éclairée que vous donnez à la classe enseignante nous imposent un devoir bien doux à remplir : celui de vous remercier officiellement pour de si nombreuses et si constantes marques de bienveillance. Nous espérons que notre travail et notre conduite nous permettront de compter encore sur votre haute protection.

Nous prions Dieu de vous conserver longtemps encore au poste éminent que vous occupez avec tant de distinction pour le bien de la religion et de la patrie.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE-NORMALE LAVAL

M. le Surintendant sut, comme toujours, répondre à cette adresse de la manière la plus délicate et dans les termes les plus flatteurs. Il dit aux jeunes lauréats que, si plus tard, ils rencontraient quelque difficulté dans l'accomplissement de leur devoir, il serait là pour leur prêter main forte et leur aplanir les aspérités de la route. Il recommande ensuite d'une manière toute spéciale, l'étude attentive et sérieuse des lois scolaires renfermées dans un volume annoté et publié par M. Paul De Cazes. Il fait ensuite l'éloge des principaux qui ont présidé à la direction de l'école-normale Laval et dit que le Révd. M. Rouleau, qui était à la maison depuis quatorze ans, était bien l'homme le mieux qualifié à en prendre la direction. Il paie ensuite un juste tribut d'éloges à feu le Dr. Meilleur et dit que, puisque la province d'Ontario est en frais d'élever un monument à la mémoire du Dr. Reyson pour les services qu'il a rendus à l'instruction publique, celle de Québec ne devrait pas rester en arrière à l'égard de son contemporain, le Dr. Meilleur.

— 0-0-0 —
Distribution de prix
—

Les élèves-institutrices de l'école normale Laval ont eu leur distribution de prix et la collation de leurs diplômes, vendredi, le vingt-et-un du courant, au monastère des dames Ursulines. Un auditoire nombreux et choisi assistait à cette fête pédagogique, présidée par l'honorable surintendant de l'Instruction publique.

Parmi les membres du clergé, nous avons remarqué M. le curé de Ste-Pétronille, MM. les abbés Feuilletau, J. Gignac, Paradis, Bernier, Verret, A. Caron, etc. La séance s'est ouverte à neuf heures précises.

Les élèves ont su, comme par le passé, exciter le plus vif intérêt de leur brillant auditoire. La prononciation française a été parfaite et la déclamation sans reproche. Les morceaux n'ont pas seulement été goûtés,

mais tous ont été enlevés. Mademoiselle Proulx a déclamé la poésie de *Marie-Jenna à Victor Hugo*, avec une vigueur, un naturel, une vérité parfaite. Mlles DeBlois et Blais ont fait verser des larmes à plusieurs dans : *Les dix francs d'Alfred* et *Quand je serai grand*. Mlles Fergusson, Hudon et Chamberland ont très bien réussi à rendre les fables : *Le chat et le vieux rat*, *Pérette et le pot au lait*, *La belette et le lapin*. Les morceaux de musique, choisis et exercés par M. Gustave Gagnon, ont été exécutés avec âme et sentiment. Somme toute, la séance a été des mieux réussies, et M. le Principal a droit d'être fier de ce premier succès, qui en promet bien d'autres pour l'avenir.

Voici le programme :

1. En poste (piano)..... LS. GREGH
2. Le chat et le vieux rat..... LA FONTAINE
MLLE GEORGIE FERGUSSON
3. Jadis et aujourd'hui (chœur). WEKERLIN
4. Distribution de prix.
5. Les dix francs d'Alfred.
MLLE ANGÉLINA DEBLOIS
6. Il trovatore (piano) VERDI
7. Le rouet.
MLLE PHILOMÈNE GIGNAC
8. Blanche de Provence (chœur) CHERUBINI
9. Distribution de prix.
10. A Victor Hugo..... MARIE JENNA
MLLE ELMINA PROULX
11. La somnambule..... BELLINI
12. La laitière et le pot au lait... LA FONTAINE
MLLE MARIE-LSE. HUDON
13. Le renard et les raisins (chœur) WEKERLIN
14. Distribution de prix.
15. Quand je serai grand..... XXX
MLLE GEORGIANA BLAIS
16. Le Carillon de Dunkerke
(chœur)..... BORDESE
17. La belette et le lapin..... LA FONTAINE
MLLE ANTOINETTE CHAMBERLAND
18. Diplômes et Médailles.
19. Chant de reconnaissance
(chœur)..... ALBERT RENAUD
20. Remerciements..... MLLE ELMINA PROULX
God Save the Queen.

Distribution des prix aux Elèves-Institutrices de l'école normale-Laval

ELÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE

EXCELLENCE :—1er prix, Mlle Isola Chevalier ; 2e prix, Mlle Mélina Fraser ; 1er acc., Mlle Albina Hainault ; 2e acc., Mlle Herminie Pelletier ; 3e acc., Mlle Lucette Lagueux.

INSTRUCTION RELIGIEUSE :—1er prix, Mlle Maria Bouchard ; 2e prix, Mlle Délina Turcotte ; 1er acc., Mlle Eva Raymond ; 2e acc., Mlle Isola Chevalier.

HISTOIRE SAINTE :—1er prix, Mlle Maria Lussier ; 2e prix, Mlle Corinne Couillard ; 1er acc., Mlles Joséphine Pelletier et Odélie Beaudet ; 2e acc., Mlle Adelpine Richard.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE :—1er prix, Mlle Elisabeth St-Amand ; 2e prix, Mlles Mélina Fraser et Elisabeth Early ; 1er acc., Geneviève Delaney ; 2e acc., Mlles Eugénie Racette et Emma Berthiaume.

DICTÉE FRANÇAISE :—1er prix, Mlle Anna Falcon ; 2e prix, Mlle Mélina Fraser ; 1er acc., Mlle Valentine Lamarche ; 2e acc., Mlles Isola Chevalier et Attala Simard.

ANALYSE GRAMMATICALE :—1er prix, Mlle Clémentine Perusse ; 2e prix, Mlle Odélie Beaudet ; 1er acc., Mlle Emma Berthiaume ; 2e acc., Mlles Isola Chevalier et Elise Couture.

HISTOIRE DU CANADA :—1er prix, Mlle Herminie Pelletier ; 2e prix, Mlles Isola Chevalier et Maria Lussier ; 1er acc., Mlles Eva Raymond et Elisabeth St-Amand ; 2e acc., Mlles Lucette Lagueux et Corinne Couillard.

GÉOGRAPHIE :—1er prix, Mlle Corinne Couillard ; 2e prix, Mlle Eva Raymond ; 1er acc., Mlle Adelpine Richard ; 2e acc., Mlle Isola Chevalier.

ARITHMÉTIQUE :—1er prix, Mlle Elisabeth Early ; 2e prix, Mlles Mélina Fraser et M.-Lse. Vaillancourt ; 1er acc., Mlles Valentine Lamarche et Eug. Racette ; 2e acc., Mlle Laetitia Picard.

CALCUL MENTAL :—1er prix, Mlle Maria Lussier ; 2e prix, Mlle Elise Couture et Marie-Anne Gagnon ; 1er acc., Mlle Marie-Anne Savard ; 2e acc., Mlle Attala Simard.

TENUE DES LIVRES :—1er prix, Mlle Albina Hainault et Isola Chevalier ; 2e prix, Mlles Eva Raymond, Adelpine Richard, Clém. Pérusse ; 1er acc., Mlle Valentine Lamarche ; 2e acc., Mlle Lucette Lagueux.

CALLIGRAPHIE :—1er prix, Mlle Marie-Louise Vaillancourt ; 2e prix, Mlle Joséphine Pelletier ; 1er acc., Mlle Albina Hainault ; 2e acc., Mlle Attala Simard.

STYLE ÉPISTOLAIRE :—1er prix, Mlle Maria Lussier ; 2e prix, Mlle Adelpine Richard ; 1er acc., Mlle Eugénie Racette ; 2e acc., Mlle Maria Bouchard.

LECTURE A HAUTE VOIX :—1er prix, Mlle Elise Iacombe ; 2e prix, Mlle Attala Martin ; 1er acc., Mlle M. A. Simard ; 2e acc., Mlle Joséphine Pelletier.

ELÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE

EXCELLENCE :—1er prix, Mlle Apolline Couillard ; 2e prix, Mlle Edulie Pelletier ; 1er acc., Mlle Elmina Proulx ; 2e acc., Mlle Jovithe Langlais ; 3e acc., Mlle Marthe Bourgard.

INSTRUCTION RELIGIEUSE :—1er prix, Mlle Edulie Pelletier ; 2e prix, Mlle Marthe Bourgard ; 1er acc., Mlle Alphonsine Dumas ; 2e acc., Mlle Apolline Couillard.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE :—1er prix, Mlle Alphonsine Dumas ; 2e prix, Mlle Julie Tremblay ; 1er acc., Mlle Apolline Couillard ; 2e acc., Mlle Lse. Gagnon.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE :—1er prix, Mlles Philomène Gignac, A. Dumas, C. Blais, G. Fergusson, Angéline DeBlois ; 2e prix, Mlles A. Harrison, A. Couillard, E. Pelletier, M. Bourgard ; 1er acc., Mlles E. Proulx, B. De-saint, Isola Chevalier ; 2e acc., Mlles M.-L. Hudon, El. Lacombe.

DICTÉE FRANÇAISE :—1er prix, Mlle Ap. Couillard ; 2e prix, Mlle Edulie Pelletier ; 1er acc., Mlle Victoire Sirois ; 2e acc., Mlle Clara Leroux.

ANALYSE GRAMMATICALE :—1er prix, Mlles Ap. Couillard, Anna Harrisson ; 2e prix, Mlle Elmina Proulx ; 1er acc., Mlle Edulie Pelletier ; 2e acc., Mlle Jovithe Langlais.

ANALYSE LOGIQUE :—1er prix, Mlle Edulie Pelletier ; 2e prix, Mlle Jovithe Langlais ; 1er acc., Mlles Apoll. Couillard et Alma Michaud ; 2e acc., Mlle Clara Leroux.

COMPOSITION LITTÉRAIRE :—1er prix, Mlle Edulie Pelletier ; 2e prix, Mlle Apoll. Couillard ; 1er acc., Mlle Augustine Wilbrenner ; 2e acc., Mlle Philomène Gignac.

GÉOGRAPHIE :—1er prix, Mlle Georgie Fergusson ; 2e prix, Mlle Anna Harrisson ; 1er acc., Mlles Apoll. Couillard et Edulie Pelletier ; 2e acc., Angéline DeBlois.

HISTOIRE DU CANADA :—1er prix, Mlle Apoll. Couillard ; 2e prix, Mlles Edulie Pelletier et G. Fergusson ; 1er acc., Mlles J. Langlais, A. Dumas et G. Blais ; 2e acc., Julie Tremblay.

HISTOIRE DE FRANCE ET D'ANGLETERRE :—1er prix, Mlle Apoll. Couillard ; 2e prix, Mlles Marthe Bourgard et G. Fergusson ; 1er acc., Edulie Pelletier ; 2e acc., Alph. Dumas.

ARITHMÉTIQUE :—1er prix, Mlle Apoll. Couillard ; 2e acc., Mlle Elm. Proulx et Bl. Dessaint ; 1er acc., Mlle Ernestine Dickner ; 2e acc., Mlle Elise Pérusse.

TOISÉ :—1er prix, Mlle Edulie Pelletier ; 2e prix, Mlle Elise Perusse ; 1er acc., Mlle Anna Harrisson ; 2e acc., Mlle Apoll. Couillard

ALGÈBRE :—1er prix, Mlle Georgie Fergusson ; 2e prix, Mlles E. Pelletier, E. Pérusse, J. Langlais et A. Harrisson ; 1er acc., Mlle Elmina Proulx ; 2e acc., Mlle Georg. Blais.

TENUE DES LIVRES :—1er prix, Mlle Apoll. Couillard ; 2e prix, Mlle Edulie Pelletier ; 1er acc., Mlle G. Fergusson ; 2e Mlle Marthe Bourgard.

LECTURE A HAUTE VOIX :—1er prix, Mlle Elmina Proulx ; 2e prix, Mlle Angl. DeBlois et C. Fer-

gusson ; 1er acc., Mlle M.-Lse. Hudon ; 2e acc., G. Blais.

CALLIGRAPHIE :— 1er prix, Mlle Ernestine Dickner ; 2e prix, Mlles Ed. Pelletier et Apoll. Couillard ; 1er acc., Mlles Cl. Leroux et A. DeBlois ; 2e acc., Mlles Bl. Dessaint et Al. Michaud.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE

COMP. LITTÉRAIRES :— 1er prix, Mlle G. Fergusson ; 2e prix, Mlle E. Babin ; 1er acc., Mlle M. Bourgard ; 2e acc., Mlle G. Blais.

DICTÉE :— 1er prix, Mlles Augustine Wilbrenner et Elisabeth Early ; 2e prix, Mlle Albina Hainault ; 1er acc., Mlle Eugénie Racette ; 2e acc., Mlle Angéline DeBlois.

LECTURE ET TRADUCTION :— 1er prix, Mlles Marthe Bourgard et Angéline DeBlois ; 2e prix, Mlle Clara Leroux ; 1er acc., Mlle Apoll. Couillard ; 2e acc., Mlle Albina Hainault.

DEUXIÈME CLASSE

DICTÉE :— 1er prix, Mlle Jovithe Langlais ; 2e prix, Mlle Odélie Beaudet ; 1er acc., Mlle Edulie Pelletier ; 2e acc., Mlle Julie Tremblay.

LECTURE ET TRADUCTION :— 1er prix, Mlles M. Bouchard, Ed. Pelletier, E. Pérusse ; 2e prix, Mlles J. Chevalier, Eva Raymond, M. Fraser ; 1er acc., Mlles J. Tremblay, B. Rossignol ; 2e acc., Mlle A. Simard.

PROGRÈS REMARQUABLES :— Prix, Mlle Adelp. Richard.

PIANO.— *Première division* :— 1er prix, Mlle Ant. Morin ; 2e prix, Mlles M. Bourgard, A. DeBlois. *Seconde division* :— 1er prix, Mlles Victoire Sirois, Elisabeth Early ; 2e prix, Mlles Emélie Babin, Jos. Pelletier, M.-L. Hudon.

SOLFÈGE :— 1er prix, Mlles A. DeBlois, B. Dessaint, Cl. Leroux ; 2e prix, Mlles A. Michaud, A. Hainault, G. Blais, At. Martin ; 1er acc., Mlles M.-Lse. Germain, P. Gignac, M. Bourgard, A. Wilbrenner ; 2e acc., Mlles E. Babin, A. Beaudet, M. L. Gagnon.

DESSIN D'APRÈS NATURE ET D'ORNEMENT

PREMIÈRE DIVISION

1er prix, Mlle Elmina Proulx ; 2e prix, Mlle Marie-Louise Hudon ; 1er acc., Mlles Emélie Babin et Elise Pérusse ; 2e acc., Mlles Angéline DeBlois et Georgie Fergusson.

DEUXIÈME DIVISION.

1er prix, Mlle G. Blais ; 2e prix, Marie-Anne Gagnon et Clara Leroux ; 1er acc., Mlle Alphonsine Dumas ; 2e acc., Mlles Adelp. Richard et Herminie Pelletier.

DESSIN D'INTERPRÉTATION ET DE COMPOSITION

PREMIÈRE DIVISION

1er prix, Mlles Marie-Louise Hudon et Elmina Proulx ; 2e prix, Mlles Angéline DeBlois et Elise Pérusse ; 1er acc., Mlle Elodie LeBel ; 2e acc., Mlle Blanche Dessaint.

DEUXIÈME DIVISION

1er prix, Mlle C. Leroux ; 2e prix, Mlles G. Blais et Att. Simard ; 1er acc., Mlles A. Wilbrenner et M. Bourgard ; 2e acc., Mlle Fébonia Lachance.

OUVRAGE

ORNEMENT D'ÉGLISE :— 1er prix, Mlles Elise et Clémentine Pérusse ; 2e prix, Mlle Georg. Blais ; acc., Mlles G. Delaney et Elsat eth Power.

TRICOT AU CROCHET :— 1er prix, Mlle Clémentine Pérusse ; 2e prix, Mlles Exilda Durand et Maria Bouchard ; acc., Mlle Alma Michaud.

BRODERIE EN SOIE :— 1er prix, Mlle Eva Raymond ; 2e prix, Mlle Angéline DeBlois.

FLEURS ARTIFICIELLES EN CIRE :— Prix, Mlles Elisabeth Early et Apol. Couillard.

Liste des diplômes

Diplômes modèles

Mlles. Apolline Couillard, m. f., e. a., avec grande distinction ; Edulie Pelletier, m. f., e. a., avec grande distinction ; Elmina Proulx, m. f., e. a., avec grande distinction ; Jovithe Langlais, m. f., e. a., avec grande distinction ; Marthe Bourgard, m. f., m. a., avec grande distinction ; Georgie Fergusson, m. f., m. a., avec grande distinction ; Anna Harrison, m. f., e. a., avec grande distinction ; Georgiana Blais, m. f., m. a., avec grande distinction ; Clara Leroux, m. f., e. a., avec distinction ; Ernestine Dickner, m. f., avec distinction ; Alphonsine Dumas, m. f., e. a., avec distinction ; Philomène Gignac, m. f., e. a., avec distinction ; Elise Pérusse, m. f., avec distinction ; Angéline DeBlois, m. f., e. a., avec distinction ; Bernadette Rossignol, m. f., avec distinction ; Antoinette Morin, m. f., avec distinction ; Anna Côté, m. f., avec distinction ; Marie-Louise Hudon, m. f., avec distinction ; Julie Tremblay, m. f., e. a., avec distinction ; Victorine Sirois, m. f., e. a., avec distinction ; Marie Durand, m. f., avec distinction ; Exilda Durand, m. f., avec distinction ; Anna Beaudet, m. f., e. a., avec distinction ; Alma

Michaud, m. f., e. a., avec distinction ; Elodie Lebel, m. f., Marie Lse. Gagnon, m. f., Emélie Babin, m. f., m. a., Augustine Wilbrenner, m. f., m. a., Antoinette Chamberland, m. f., Blanche Dessaint, m. f., e. a., Marie-Lse. Germain, m. f.

DIPLÔMES ÉLÉMENTAIRES

Mlles. Isola Chevalier, f. a., avec grande distinction ; Mélina-Elmire Fraser, f., avec grande distinction ; Albina Hénault, f. a., Emilie-Herminie Pelletier, f., avec grande distinction ; Lucette Lagueux, f. a., avec grande distinction ; Adeline Richard, f., avec grande distinction ; Audélie Beaudet, f., avec grande distinction ; Eva Raymond, f., avec grande distinction ; Attala Simard, f., avec grande distinction ; Valentine Lamarche, f. a., avec grande distinction ; Eva Berthiaume, f., avec grande distinction ; Joséphine Pelletier, f. a., avec grande distinction ; Maria Bouchard, f. a., avec grande distinction ; Geneviève Delanay, f. a., avec grande distinction ; Maria Lucier, f. a., avec grande distinction ; Clémentine Pérusse, f., avec grande distinction ; M-Lse. Vaillancourt, f., avec grande distinction ; Anna Falcon, f. a., avec distinction ; Corinne Couillard de Beaumont, f., avec distinction ; Annie Girard, f., avec distinction ; Marie-Arthemise Gagnon, f., avec distinction ; Elise Couture, f., avec distinction ; Eugénie Racette, f. a., avec distinction ; Délina Turcotte, f., avec distinction ; Attala Martin, f., Corinne Lahaye, f., Palmyre Dionne, f., Lætitia Picard, f., Lætitia Fortin, f., Febonia Lachance, f., Elizabeth Early, f. a., avec grande distinction ; Joséphine Lanctot, f., Elise Lacombe, f., Elizabeth Saint-Amand, f., Hermine Audette, f., Euphrosine Couture, f., Laure Couture, f.

Le prix du Prince de Galles a été mérité par Mlle Apolline Couillard. Cette jeune fille enseignait déjà avec un diplôme élémentaire à l'Anse St. Jean, et, par ses aptitudes pédagogiques, elle avait sous son contrôle toutes les écoles de la paroisse. Désireuse d'avancer davantage, elle a laissé pour un an son école à l'une de ses élèves, et est venue s'asseoir sur les bancs de l'école normale. Les succès qu'elle a remportés justifient pleinement sa démarche et maintenant elle va reprendre son école et continuer de diriger toutes les autres de sa localité.

La médaille du gouverneur général, décernée à celle qui lit le mieux sa langue maternelle, a été décernée à Mlle Elmina

Proulx. La chose n'a nullement surpris ceux qui l'ont entendue déclamer.

L'honorable Surintendant a la générosité de donner chaque année, dans chaque département, trois médailles.

La première a été méritée par Mlle Audélie Beaudet, pour ses progrès remarquables.

La deuxième par Mlle Antoinette Morin pour ses succès en musique, et la troisième par Mlle Mélina Fraser pour ses succès dans l'enseignement.

Après la distribution des prix et la collation des diplômes, l'adresse suivante fut lue par Mlle E. Proulx, qui sut mettre dans son débit toutes les nuances du touchant, du pathétique, voire même du sublime.

Monsieur le Surintendant,

Mesdames et Messieurs,

Au moment de rompre les liens si doux qui nous retiennent encore dans ce vénérable monastère, au moment de nous engager dans les nobles fonctions de l'enseignement, comme le nautonnier sur le point de confier sa barque fragile aux caprices de la mer, nous ne pouvons nous empêcher de jeter un regard inquiet sur le vaste horizon qui s'ouvre devant nous, et nous envisageons avec anxiété les graves devoirs qui bientôt vont nous être imposés.

On va nous confier les âmes des enfants pour que nous les rendions dignes de notre Sainte religion et de notre chère patrie. L'Eglise aura les yeux sur nous et la Société sera ce que nous l'auront faite nous-mêmes. La prospérité d'une nation n'est pas dans le commerce, elle n'est pas dans l'industrie, elle n'est pas dans les arts, elle est dans l'éducation, et dans l'éducation chrétienne.

Nous ne l'ignorons pas, les chemins que nous avons à parcourir pour être élevés, n'en sont pas moins remplis d'aspérités. Il y a là plus d'une pierre où notre pied novice aura l'occasion de se heurter ; mais grâce aux excellents conseils pédagogiques que nous avons reçus dans cette maison, nous espérons surmonter ces obstacles. Nous connaissons maintenant la voie qui conduit à l'intelligence et au cœur de l'enfant ; ce sont là deux guides que nous saurons tenir fermes, deux foyers, où mieux que les anciennes vestales, nous avons appris à entretenir le feu sacré.

Si quelquefois, dans cette lutte constante du bien contre le mal, de la vérité contre les ténèbres de l'ignorance, nos forces finissaient par s'épuiser, nous viendrions nous retremper dans ce centre de lumière et de vertu. Et au contact de ce sol béni, comme le géant de la fable, nous retrouverons encore notre première vigueur.

Mais pourquoi faut-il que ce jour soit le dernier que nous passions dans cette heureuse demeure !

O temps ! suspends ton vol, et vous heures propices
Suspendez votre cours !
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours.

Hélas ! il faut que les liens formés par la charité et la reconnaissance soient bien solides, puisque la pensée de revoir nos chers foyers et d'embrasser nos parents bien aimés ne suffisent pas pour calmer nos regrets !

Adieu donc, Directeur vénéré et aimé, professeurs dévoués et éclairés ! Adieu et merci ! Toujours le souvenir de vos bienfaits restera gravé dans notre mémoire, nos cœurs reconnaissants ne cesseront jamais de vous bénir.

Et vous, Mères chéries, vous qui, par vos soins empressés, par vos bontés de toute sorte, nous avez rendu si douces, si heureuses, les années trop vite écoulées, hélas ! que nous avons passées sous votre toit béni ; recevez en ce jour l'hommage de notre plus vive reconnaissance ! Nous nous rappellerons toute notre vie les exemples de vertus que vous nous avez donnés et nous nous efforcerons de les imiter.

Merci ! Mesdames et Messieurs des marques de sympathie que vous nous avez prodiguées durant cette séance : ce jour sera un des plus beaux souvenirs de notre vie.

Merci ! à vous surtout, Monsieur le Surintendant, qui avez eu la bonté de venir présider cette fête de l'éducation. Nous savons tout l'intérêt que vous portez à la grande cause de l'instruction publique. Le zèle, le patriotisme et le succès avec lesquels vous travaillez tous les jours à rendre meilleur le sort de l'instituteur canadien vous ont déjà mérité non-seulement l'estime et la reconnaissance de tous vos compatriotes, mais encore des faveurs particulières du Siège Apostolique. Nous nous en réjouissons, et comme nous sommes aujourd'hui les cadettes de la grande famille des instituteurs, nous osons compter sur une large part de votre bienveillante protection.

Mesdames et Messieurs, la reconnaissance est la mémoire du cœur, et nous aimerions voir dans cette enceinte un personnage élevé à qui nous devons beaucoup. Puisse l'écho de cette fête, enrichi de vos suffrages distingués, aller repercuter sur les falaises du pittoresque Saguenay, l'expression de notre gratitude et de notre vénération. Puisse-t-il rendre au prélat distingué qui préside aux destinées du diocèse de Chicoutimi, combien nous apprécions les services signalés qu'il a rendus à la cause de l'éducation et à l'école normale-Laval en particulier. Nos prières seules peuvent reconnaître de pareils bienfaits.

M. le Surintendant félicite les élèves des succès qu'elles ont remportés et de l'agréable séance qu'elles viennent de donner au public. Il leur parle longuement de la nouvelle carrière qu'elles vont embrasser, des difficultés qu'elle comporte, des jouissances intellectuelles et morales qu'elle procure. Il leur promet son appui chaque fois qu'il en sera requis. Il signale d'une manière toute spéciale à leur attention l'étude des nouveaux règlements et des lois scolaires réunies dans un volume publié récemment par M. Paul De Cazes. Ce précieux ouvrage, dit-il, vous sera distribué et vous devrez en tirer le plus grand profit possible.

Le *God save the Queen*, vint, bien trop tôt, au gré de l'auditoire, mettre fin à l'une des plus belles séances de l'école-normale Laval.

— 000 —

Code de l'Instruction publique

UN LIVRE PRÉCIEUX

M. Paul de Cazes, Secrétaire du département de l'Instruction publique, a compilé avec soin et intelligence toutes les lois et règlements scolaires, actuellement en vigueur dans la province de Québec. Un grand nombre de décisions judiciaires, relatives aux écoles publiques, sont aussi consignées dans le précieux ouvrage de M. de Cazes.

Le *Code civil de l'Instruction publique*, que nous venons de recevoir, forme un joli volume, *format pratique*, de plus de trois cents pages. Ce travail est absolument soigné tant pour le fond que pour la forme ; nous le recommandons fortement à tous les membres de la grande famille enseignante, au clergé, aux commissaires d'écoles et à nos hommes publics. Ceux qui se préparent à l'inspection des écoles trouveront dans le *Code* de M. de Cazes un guide sûr dans l'étude de nos lois scolaires qui sont enfin réunies avec ordre et méthode.

Que d'instituteurs ont manqué leur avenir faute de connaître les lois et règlements en vertu desquels ils enseignent ?

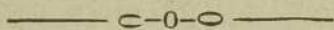
Combien de commissaires d'écoles et d'autres amis de l'éducation ont entrepris des procès ruineux parce qu'ils ignoraient la législation scolaire de leur province !

Et combien de nos hommes publics ne sont-ils pas préjugés contre quelques unes des branches les plus indispensables de notre système d'éducation grâce à leur ignorance des lois scolaires ?

Toutes les classes dirigeantes de la province devraient se faire un devoir d'étudier le rouage de l'enseignement chez nous. Les journalistes en particulier doivent se mettre au courant du code de l'Instruction publique. S'il est une connaissance indispensable aux publicistes, c'est bien celle-là.

Le livre de M. Paul DeCazes apprendra à chacun ce qu'il ignore ou ce qu'il ne connaît qu'imparfaitement.

Merci pour l'envoi d'un exemplaire.



Les Nouvelles Frontières

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Conférence donnée à l'école normale Laval le 25 mai 1889.

II

Les prétentions de Québec justifiables.— Preuves.

Les prétentions de Québec à l'agrandissement de son territoire au-delà de ses limites actuelles sont justifiées par certaines clauses de l'Acte de 1774, appelé "Acte de Québec ;" de l'Acte de 1791, 31 Georges III, chap. 31 ; de l'Acte de 1825 ; et de l'Acte de la Confédération de 1867, dit "Acte de l'Amérique Britannique du Nord."

L'ACTE DE QUÉBEC DE 1774.

Ce document dit :

"Attendu, que Sa Majesté, par sa proclamation royale en date du septième jour d'octobre, dans la troisième année de son règne, a jugé à propos de déclarer les dispositions qui en ont été faites, relativement à certaines contrées, territoires et isles en Amérique cédés à Sa Majesté par le traité de paix définitif conclu à Paris le deuxième jour de février mil sept cent soixante-trois ; et attendu que par les arrangements faits

par la dite proclamation, une très vaste étendue de pays dans les limites de laquelle se trouvaient plusieurs colonies et établissements de sujets de la France qui demandaient à y demeurer sous la foi du dit traité, a été laissé sans qu'il fût fait aucune disposition pour l'administration du Gouvernement civil en icelle ;.....

.....
 "Qu'il plaise en conséquence à Votre Très Excellente Majesté, qu'il soit statué par la Très Excellente Majesté du Roi, par et avec l'avis et le consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes réunis dans le présent Parlement, et par l'autorité d'iceux ;

"Que tous les territoires, isles et contrées dans l'Amérique du Nord, appartenant à la Couronne de la Grande Bretagne, bornés au sud par une ligne partant de la Baie des Chaleurs, le long des hautes terres qui séparent les rivières qui se jettent dans le fleuve St-Laurent de celles qui se déchargent dans la mer, jusqu'à un point dans les quarante-cinq degrés de latitude nord ; sur la rive Est de la rivière Connecticut, gardant la même latitude franc ouest à travers le lac Champlain, jusque, sous la même latitude, elle rencontre le fleuve St-Laurent ; de là, remontant la rive Est du dit fleuve jusqu'au lac Ontario ; de là par le lac Ontario et la rivière communément appelée Niagara ; et de là longeant la rive est et sud-est du lac Erié, suivant la dite rive jusqu'à ce que cette dernière soit entrecoupée par la frontière nord accordée par la charte de Pennsylvanie.....

.....
 et vers le nord jusqu'à la frontière sud du territoire accordé aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson, et que, de plus, tous ces territoires, isles et contrées qui ont, depuis le 10 février mil sept cent soixante-trois, fait partie du gouvernement de Terre-Neuve, soient, et ils sont par les présentes, et durant le bon plaisir de Sa Majesté annexés à et font partie de la province de Québec telle que créée et établie par la dite proclamation royale du septième jour d'octobre, mil sept cent soixante-trois."

L'Acte de 1774 donne donc à la province de Québec tout le territoire au nord de la hauteur des Terres "jusqu'aux limites sud du territoire concédé aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson."

Je crois avoir suffisamment établi, il y a

un instant, que la Compagnie de la Baie d'Hudson n'a jamais été en possession des contrées situées au sud du 55^e de latitude nord, à l'Est de la Baie James.

Par conséquent, il est évident, d'après la première constitution sérieuse qui nous ait été donnée par l'Angleterre après la cession, que dès la fin du dix-huitième siècle, la Grande-Bretagne reconnaissait au Bas-Canada le droit de posséder les régions comprises entre les latitudes 48^e et 55^e nord.

La description inscrite dans l'Acte de Québec (1774) a été corroborée par tous les documents diplomatiques et notamment les instructions adressées aux gouverneurs. En effet dans les commissions adressées à Sir Guy Carleton, le 27 décembre 1774, dans celles adressées au même gouverneur en date du 22 avril 1777, *la limite nord de la province de Québec est déclarée être la frontière sud du territoire concédé aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant commerce à la Baie d'Hudson.* (1)

La commission qui fut adressée au gouverneur Sir Charles Poulett Thompson, le 6 septembre 1839, déclare " que la ligne qui divise les deux provinces du Haut et du Bas-Canada se prolonge vers le nord jusqu'à ce qu'elle atteigne la rive de la Baie d'Hudson."

L'ACTE DE 1791

Et la *Proclamation de novembre 1791*, que dit-elle à propos des frontières ?

" Attendu que par un ordre du conseil privé de Sa Majesté, en date du mois d'août de l'année mil sept cent quatre-vingt-onze, il a été ordonné que la province de Québec d'alors serait divisée en deux provinces distinctes devant être appelées la province du Haut-Canada et la province du Bas-Canada, en séparant les dites deux provinces par la ligne de division suivante telle que décrite dans la proclamation royale du dix-huit novembre 1791, savoir : " A commencer à une borne de pierre sur le bord du lac St François à la baie ouest de la Pointe-au-Bodet dans la limite entre la juridiction (ou township) de Lancaster et la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, courant le long

de la dite limite dans la direction du nord, trente-quatre degrés ouest jusqu'à l'angle le plus à l'ouest de la dite seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, " de là le long de la borne nord-ouest de la seigneurie de Vaudreuil, courant nord, vingt-cinq degrés est jusqu'à ce qu'elle tombe sur la rivière des Ottawa, pour monter la dite rivière jusqu'au lac Témiscaming (Temiscamingue), et du haut du dit lac par une ligne tirée vrai nord jusqu'à ce qu'elle touche la ligne bornée de la Baie d'Hudson, renfermant tout le territoire à l'ouest et au sud de la dite ligne jusqu'à l'éte due la plus reculée du pays communément appelé ou connu sous le nom de Canada. "

Ainsi cette proclamation détermine très bien la ligne frontière entre les deux provinces, ligne qu'elle prolonge même jusqu'à la Baie d'Hudson, mais elle n'est pas assez précise sur la limite nord de Québec. Il vaut mieux s'en rapporter à l'acte de 1774 (*Acte de Québec*), que nous venons de citer, qui étend les limites nord de notre province jusqu'à la frontière sud du territoire accordé aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson.

Par l'Acte de 1825, il est statué " que la côte du Labrador commencera à l'Anse au Blanc-Sablon, pour de là suivre une ligne franc nord jusqu'au 52^e degré de latitude." Or, le 52^eème degré de latitude nord vient frapper la Baie James à une très petite distance en deça de la rivière *East Main*. Cette frontière serait donc la frontière nord de la Province.

La tradition, l'histoire, les documents officiels établissent d'une manière irréfutable que les bornes du Bas Canada ne doivent pas se limiter à la ligne imaginaire de la hauteur des terres, mais bien à la frontière sud " du territoire accordé aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson."

(A suivre)

C. J. MAGNAN.

(1) Rapport de la commission de 1886.

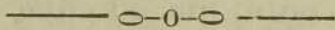
UNE CATASTROPHE

Une petite ville américaine, Jonstown, dans la Pensylvanie, a été submergée par une inondation soudaine, le 14 du mois dernier.

Rien n'a résisté à l'impétueux torrent. Les maisons ont été balayées en quelques instants et la plupart de leurs habitants ont perdu la vie.

Les détails contenus dans la dépêche sont tout simplement navrants.

Une première dépêche porte le nombre des victimes à deux cents, mais des nouvelles plus récentes nous apprennent que douze mille personnes ont péri dans cette terrible catastrophe. Ce nombre est encore beaucoup au-dessous de la vérité.



PENSÉES

Dans les choses où le cœur n'est pas, la main n'est jamais puissante.

Rappeler ses bienfaits est un manque de tact, oublier ceux des autres est un manque de cœur.

Les hommes supérieurs doivent nécessairement passer pour méchants. Où les autres ne voient ni un défaut, ni un ridicule, ni un vice, leur œil implacable l'aperçoit.

La plus grande science est de savoir être à soi. Il faut donc de temps en temps se retirer du monde, se mettre à part. Ayez quelques heures dans la journée pour lire, et pour faire usage de réflexions.

Savoir qu'on est une force console de bien des choses cruelles, amères, trompées, brisées et qui sont la vie. La conscience de soi vaut mieux que la gloire. C'est du plus pur et du meilleur orgueil. Je ne connais rien de pareil pour calmer une destinée.

La religion embellit la vie et réchauffe la mort : l'âme religieuse remonte avec confiance vers la source divine d'où découlent tous les plaisirs purs de ce monde ; elle ose croire que le Dieu qui fit de l'amour sa plus sublime vertu sur la terre en fera aussi sa céleste récompense.

L'ignorance qui, à bien des points de vue, a souvent été un danger, est plus que jamais une infériorité et une honte.

Il n'est pas rare qu'en méprisant trop les hommes, on les corrompe, et qu'en se défiant trop des femmes on les perde.

Il y a bien des souvenirs et souvent bien des larmes dans le seul aspect d'un appartement dont l'habitant est allé vivre ailleurs.

Nous croyons que c'est Napoléon qui a dit qu'une armée de lièvres commandée par un lion vaudrait mieux qu'une armée de lions commandée par un lièvre.

L'Évangéline

Dans une réunion, le plus sûr moyen de distinction, c'est le silence : rien n'excite la curiosité comme un homme qui se tait.

Que de morts avant la mort ! la mort des affections, la mort des espérances, la mort des opinions, la mort des souvenirs : l'homme, en marchant, sème des ruines sur son chemin.

La femme est comme le lierre : plus vous êtes ruiné, plus elle s'attache à vous. Un vieux garçon incorrigible traduit autrement. Le lierre est comme la femme ; plus elle s'attache à vous, plus vous êtes ruiné.

RECUEIL
DE
LECONS DE CHOSES

*à l'usage des Écoles Primaires, Modèles et Académiques,
des Collèges, Couvents, etc., etc., etc.*

Par **J. B. CLOUTIER**,

Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de "l'Enseignement primaire."

Ce livre est indispensable à tous les instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au vœu du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome J. B. Rolland, Beauchemin et Valois, à Montréal.

LIVRES CLASSIQUES
GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

Revue par J. B. CLOUTIER

DEVOIRS GRAMMATICAUX

PAR LE MÊME

MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE

OU LE

PREMIER LIVRE DES ENFANTS

PAR LE MÊME

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, et sont en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.